

N/REF : 30/01/2025 15H20 C:000053 I:02390
V/REF : AC/C11457
V/Email reçu le Jeudi 30/01/2025 a 15H20

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CND
IMMEUBLE : CANADA -CND
1, AVENUE DU CANADA
.
35200 RENNES

Rennes, le 17 Février 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 1 CANADA - M. MME ASLAN 07 82 98 14 94
LOGEMENT N° 005850, PORTE N°32, 3° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : RADIATEUR DÉTACHÉ DU MUR
Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 04/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU RADIATEUR
CONSTAT : RADIATEUR TRES MAL FIXÉ AVEC DES FIXATIONS TROP PETITES
COUPURE D'EAU
VIDANGE RADIATEUR
DÉPOSE RADIATEUR
FOURNITURE ET POSE DE FIXATIONS
REPOSE RADIATEUR
RACCORDEMENT RÉSEAU CHAUFFAGE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
CONTROLE LAVABO
CONSTAT : LE LAVABO DE LA SALLE DE BAIN SE DÉCROCHE DE MUR ET LES
FLEXIBLES DU ROBINET DU LAVABO SONT DÉTÉRIORÉS
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 04/02/25 a 16H32 Mme A. CATALDI

PRÉVOIR REMPLACEMENT DU ROBINET LAVABO ET REFIXER LE LAVABO DANS LE MUR
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL150-Refixation radiateur	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.				100,00
T.V.A. a 10,00%				10,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>110,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.